

[Accueil](#) > [Présentation](#) > [Actualités](#) > [Actus Université](#)

Le Pôle OZER labellisé "Pôle" par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
Sensibiliser le plus grand nombre d'étudiants à l'entrepreneuriat

**Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a présenté, ce mardi 18 mars 2014, les résultats de l'appel à projets PEPITE, Pôle Etudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat, lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche en octobre 2013, en partenariat avec la Caisse des dépôts et le Ministère du redressement productif. Le Pôle oZer de Grenoble a été labellisé PEPITE.**

*« C'est cette culture de l'entrepreneuriat que j'ai souhaité développer pour les 2,4 millions d'étudiants accueillis dans l'enseignement supérieur. Comment ? En favorisant la formation à la conduite de projets, la créativité, la diffusion et les usages du numérique (cours en ligne - Moocs -, fablabs...), en reconnaissant l'audace et la prise de risques liées à la conduite de projets et la création d'entreprises. Ce changement de culture est indispensable. C'est un enjeu essentiel pour notre économie, pour la compétitivité de notre pays »,* rappelle Geneviève Fioraso, à l'initiative de cette labellisation.



#### **Zoom sur le Pôle oZer**

Porté par le PRES Université de Grenoble, le pôle oZer a pour mission de :

- Sensibiliser le plus grand nombre d'étudiants à l'entrepreneuriat en s'appuyant notamment sur les référents « entrepreneuriat » des établissements et sur les acteurs socio-économiques locaux,
- Intégrer dans le cursus des étudiants de tous les établissements une sensibilisation et une formation à l'entrepreneuriat,
- Favoriser l'insertion professionnelle des étudiants à travers le développement de capacités entrepreneuriales et la connaissance du monde de l'entreprise,
- Développer les actions à l'adresse du public enseignant en matière de sensibilisation et de formation à l'entrepreneuriat,
- Favoriser, par un accompagnement adapté, l'émergence de projets de création d'activité sous toutes les formes possibles : autoentrepreneuriat, création, reprise ou intrapreneuriat,
- Matérialiser le dispositif d'accompagnement des étudiants par des moyens et outils concrets qui permettent aux étudiants de créer pendant ou à la sortie de leurs études.

✦ Pour en savoir plus : <http://www.ozer-entrepreneuriat.fr>

Mise à jour le 18 septembre 2014